

15.3 Entreprises

Dans le langage courant, l'**entreprise** est une entité dans laquelle des individus utilisent des moyens de production pour produire des biens et des services destinés à être vendus. Jusqu'au décret d'application (n° 2008-1354) du 18 décembre 2008, portant sur l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie (LME), l'entreprise n'avait pas de définition rigoureuse. Dans les textes législatifs comme dans les statistiques, l'entreprise était de fait associée à l'**unité légale**, qui constitue sa forme juridique.

Le décret du 18 décembre 2008 définit l'entreprise comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». Cette définition permet de mieux appréhender l'organisation en **groupe**, quand l'assimilation de l'entreprise à l'unité légale rendait assez mal compte de la réalité.

L'entreprise est désormais définie à partir de critères économiques : ses contours peuvent dépasser ceux de l'unité légale et englober plusieurs unités, lorsque ces dernières sont liées entre elles au sein d'un groupe. En effet, nombre de filiales des groupes sont des unités sans autonomie ni même parfois consistance, constituées à la suite de rachats ou pour des besoins internes et des objectifs de pure gestion. Elles n'ont de sens qu'en complémentarité des autres

sociétés du groupe. Cette définition des entreprises, qui s'appuie sur des critères économiques, permet de mieux décrire le tissu productif. Elle a pour conséquence de réaffecter aux entreprises industrielles leurs filiales tertiaires. Les répartitions sectorielles de la valeur ajoutée, des éléments de bilan ou des exportations sont ainsi modifiées au profit de l'industrie. Au total, la nouvelle définition des entreprises modifie moins les équilibres sectoriels que la concentration par taille.

Le décret du 18 décembre 2008 définit par ailleurs quatre nouvelles catégories de tailles d'entreprise : les **microentreprises (MIC)**, les **petites et moyennes entreprises (PME)** non microentreprises, les **entreprises de taille intermédiaire (ETI)** et les **grandes entreprises**.

Les modifications induites par la prise en compte de cette nouvelle définition de l'entreprise présentent un caractère structurel. Le recentrage sectoriel vers l'industrie et la construction, comme son impact très inégal sur les différentes variables, avaient déjà été établis sur les années 2004 et 2007 avec des ordres de grandeur analogues à ceux de 2009. De même, la part des différentes catégories d'entreprises dans l'économie ou leur composition sectorielle évoluent très peu au cours du temps. Le changement d'approche ne remet pas en cause les tendances structurelles, comme la tertiarisation de l'économie, ni les comparaisons entre pays. ■

Définitions

Entreprise : plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Groupe : ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et contrôlées par une même société.

Petites et moyennes entreprises (PME) : la catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes, et qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

Entreprises de taille intermédiaire (ETI), grandes entreprises, microentreprises (MIC), unité légale : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Actes du 14^e colloque de l'Association de comptabilité nationale », *Insee méthodes* n° 127, octobre 2012.
- « Actes du 13^e colloque de l'Association de comptabilité nationale », *Insee méthodes* n° 125, septembre 2012.
- « Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait. Nouvelle définition et nouvelles catégories d'entreprises », *Insee première* n° 1399, mars 2012.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Principales caractéristiques des entreprises par catégorie au sens du décret 2008-1354, en 2010

en milliers

	Grandes entreprises	Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	Petites et moyennes entreprises (PME) hors microentreprises	Microentreprises (MIC)	Total	dont ensemble PME et MIC
Nombre d'entreprises	0,2	4,5	134,3	2 896,3	3 035,3	3 030,6
Nombre d'unités légales situées en France	18,3	43,4	198,1	2 906,2	3 166,0	3 104,3
Effectif salarié	3 481,8	2 836,4	3 539,9	2 508,4	12 366,3	6 048,2

Note de lecture : dans ce tableau, l'entreprise désigne « le groupe y compris ses filiales financières » ou « l'unité légale indépendante ». Ce concept nouveau se rapproche de celui d'« acteur économique ».

Champ : entreprises (y compris microentreprises et autoentrepreneurs) dont l'activité principale est non financière, non agricole et hors administrations publiques. Seules les entreprises ayant un chiffre d'affaires strictement positif dans l'année sont retenues (ce qui écarte environ 140 000 unités légales, comme les unités légales en cours de reprise ou de cessation ou autres cas éventuels qui portent environ 55 000 emplois).

Source : Insee, Esane, Clap, Lifi.

Principaux résultats par secteur des entreprises au sens du décret 2008-1354 en 2010

en millions d'euros

Secteur d'activité (NAF rév. 2)	Nombre d'entreprises (en milliers)	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée hors taxes	Excédent brut d'exploitation	Valeur ajoutée par salarié (en milliers d'euros)	Part d'entreprises exportatrices (en %)
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	212,9	1 203 635	288 860	75 824	87,5	19,8
<i>dont industrie manufacturière</i>	<i>194,7</i>	<i>1 026 465</i>	<i>243 876</i>	<i>57 360</i>	<i>83,9</i>	<i>20,9</i>
Construction	435,5	272 158	97 306	22 290	70,3	10,4
Commerce, transports, hébergement et restauration	955,6	1 451 378	308 874	69 303	67,2	16,3
<i>dont : commerce, réparation d'automobiles et motocycles</i>	<i>645,3</i>	<i>1 135 224</i>	<i>193 364</i>	<i>48 110</i>	<i>72,4</i>	<i>18,5</i>
<i>transports et entreposage</i>	<i>81,4</i>	<i>229 970</i>	<i>77 352</i>	<i>12 404</i>	<i>65,5</i>	<i>16,3</i>
<i>hébergement et restauration</i>	<i>228,9</i>	<i>86 184</i>	<i>38 158</i>	<i>8 789</i>	<i>51,1</i>	<i>10,2</i>
Information et communication	95,8	164 491	72 475	25 301	114,7	23,5
Activités immobilières	124,5	59 181	30 923	17 706	171,4	16,6
Act. spéc., scient. et tech. et act. de serv. adm. et de soutien	509,1	268 859	136 130	32 232	89,6	13,7
Enseignement, santé humaine et action sociale	442,1	79 948	54 014	25 024	195,0	1,9
Autres activités de services	189,5	24 816	11 228	2 729	52,4	6,8
Total	3 035,3	3 549 836	1 005 887	271 641	81,3	12,6

Note de lecture : dans ce tableau, l'entreprise désigne « le groupe y compris ses filiales financières » ou « l'unité légale indépendante ». Ce concept nouveau se rapproche de celui d'« acteur économique ».

Champ : entreprises dont l'activité principale est non financière, non agricole et hors administrations publiques, y compris les microentreprises. Seules les entreprises ayant un chiffre d'affaires strictement positif dans l'année sont retenues (ce qui écarte environ 140 000 unités légales, comme les unités légales en cours de reprise ou de cessation ou autres cas éventuels qui portent environ 55 000 emplois).

Source : Insee Lifi, Clap et Esane.

Effectifs salariés par secteur et catégorie d'entreprises au sens du décret 2008-1354, en 2010

en milliers

Secteur d'activité (NAF rév. 2)	Catégorie d'entreprises				Total
	Grandes entreprises	Entreprises de taille intermédiaire	Petites et moyennes entreprises	Micro-entreprises	
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	1 128,0	1 062,5	828,7	281,6	3 300,8
<i>dont industrie manufacturière</i>	<i>814,9</i>	<i>1 029,9</i>	<i>794,5</i>	<i>269,0</i>	<i>2 908,4</i>
Construction	277,7	112,8	505,8	488,2	1 384,4
Commerce, transports, hébergement et restauration	1 438,1	905,3	1 237,8	1 015,9	4 597,0
<i>dont : commerce, réparation d'automobiles et motocycles</i>	<i>616,7</i>	<i>629,2</i>	<i>793,6</i>	<i>630,0</i>	<i>2 669,5</i>
<i>transports et entreposage</i>	<i>687,3</i>	<i>189,7</i>	<i>226,8</i>	<i>76,4</i>	<i>1 180,2</i>
<i>hébergement et restauration</i>	<i>134,1</i>	<i>86,4</i>	<i>217,4</i>	<i>309,5</i>	<i>747,3</i>
Information et communication	247,3	183,4	143,0	57,9	631,7
Activités immobilières	0,0	65,7	55,4	59,3	180,4
Act. spéc., scient. et tech. et act. de serv. adm. et de soutien	289,6	364,2	524,1	341,9	1 519,8
Enseignement, santé humaine et action sociale	64,6	99,9	167,1	115,4	447,0
Autres activités de services ¹	...	41,9	46,8	125,4	214,2
Total	3 481,8	2 836,4	3 539,9	2 508,4	12 366,3

1. Pour des raisons de secret statistique, les grandes entreprises (GE) et entreprises de taille intermédiaire (ETI) ont été regroupées.

Note de lecture : dans ce tableau, l'entreprise désigne « le groupe y compris ses filiales financières » ou « l'unité légale indépendante ». Ce concept nouveau se rapproche de celui d'« acteur économique ».

Champ : entreprises dont l'activité principale est non financière, non agricole et hors administrations publiques, y compris les microentreprises. Seules les entreprises ayant un chiffre d'affaires strictement positif dans l'année sont retenues (ce qui écarte environ 140 000 unités légales, comme les unités légales en cours de reprise ou de cessation ou autres cas éventuels qui portent environ 55 000 emplois).

Source : Insee Lifi, Clap et Esane.